

STAGE M2 ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

OPTION SANTÉ EN MILIEU SCOLAIRE

Semestre 4
Code Apogée : **DBH2111M**

30 ECTS

Master 2 Actions de Santé Publique
Option Santé en milieu scolaire
Composante de gestion de l'UE :
Responsable de l'UE :

DOMAINE SCIENCES TECHNOLOGIE SANTE
INSPE SITE DE SAINT ETIENNE
Département de Biologie Humaine
Julien MASSON

Programme de l'enseignement :

Au cours du quatrième semestre, les étudiants doivent effectuer un stage d'une durée minimale de 4 mois et maximale de 6 mois soit 616 heures. Ce stage doit se terminer au plus tard à la date de la soutenance.

Un vivier de stage est disponible auprès de votre gestionnaire de parcours.

Les conventions de stage sont à rendre signées par toutes les parties 3 SEMAINES AVANT LE DEBUT DU STAGE sous peine d'annulation de ce dernier.

Dès que l'étudiant a trouvé une structure, la fiche descriptive de stage (cf Site internet) doit être envoyée à la gestionnaire et aux responsables pédagogiques de parcours pour validation avant établissement de la convention sur Elipse.

Le stage est validé par un mémoire et une soutenance.

Modalités d'évaluations de l'unité d'enseignement :

Session 1 : Mémoire et soutenance orale de 40 minutes.

Session 2 : Pas de session 2.

(Modalités données à titre indicatif, les modalités précises sont votées tous les ans par le CA sur proposition du CFVU) – FR 21/04/20